L'enseignement de la littérature orale

Quelques réflexions méthodologiques

Ursula BAUMGARDT
INALCO / PLIDAM[1]

Résumé : L'enseignement de la littérature orale nécessite un cadre méthodologique et théorique précis, car elle est souvent comparée à la littérature « écrite », mais sans prendre en considération les différences du contexte de communication. À travers l'exemple d'une collecte de contes peuls au Cameroun et la constitution du répertoire individuel de Goggo Addi, l'article retrace les grandes lignes d'un parcours de recherche en oralité, préalable à la fondation du Master ORALITE à l'INALCO. Avec une équipe pédagogique internationale et en coresponsabilité avec Frosa Bouchereau, cette formation assure les enseignements en complémentarité entre des approches transversales et des ancrages culturels et linguistiques précis. Des enregistrements de locuteurs, énonciateurs de littérature orale, peuvent servir de supports à l'enseignement de la langue et de la littérature orale.

Mots-clés : Oralité, littérature orale, contes, méthodologie et théorie de l'oralité.

Introduction

En fonction des objectifs poursuivis, l'enseignement de la littérature focalisera l'attention plutôt sur la langue, ou plutôt sur la littérature. Une telle distinction indifférenciée force ici le trait, pour les besoins de l'analyse.

En simplifiant, dans le premier cas, le texte littéraire servira de base à l'analyse grammaticale et il fournira des exemples pour des exercices, ou encore, il enrichira la connaissance du lexique. En revanche, si l'intérêt concerne essentiellement l'histoire, le développement des genres ou des courants littéraires, le texte sera l'illustration du propos général. Dans cette configuration, il ne sera pas lu en premier lieu du point de vue de l'expression dans la langue concernée, mais il pourra être abordé sans rendre

[1] Coresponsable du Master ORALITE de l'INALCO.

compte de ce niveau, voire sous forme de traduction, pratique courante en littérature générale et comparée.

L'article proposé ici porte sur l'enseignement de la littérature orale[2], prenant comme référence la littérature orale en langues africaines et plus particulièrement celle en peul[3]. L'objet, la littérature orale, n'est ni défini ni accessible de manière directe dans les cursus universitaires en Europe[4]. Pour cette raison, l'objet même se construit à travers et pendant tout un processus d'apprentissage et de recherche. Ce processus façonne la compréhension de l'objet et nécessite une réflexion. Je retracerai rapidement mon expérience avant de rappeler quelques traits définitoires de la littérature orale, d'en déduire certaines précautions méthodologiques et d'évoquer ma pratique de l'enseignement, basée sur la complémentarité entre les approches transversales et l'ancrage linguistique et culturel spécifique.

1 Expérience d'apprentissage et de recherche

Quel que soit le cadre méthodologique et théorique retenu, les choix didactiques remontent certainement, au moins en partie, à l'expérience des anciens élèves devenus enseignants : concernant le professeur de langue, et on peut y inclure sans doute le professeur de littérature, Thomas Szende (2022, p. 177) pense que « toutes les croyances hétéroclites [et sa propre expérience d'apprenant] qui façonnent sa pratique, se déclinent selon son parcours et en fonction du contexte dans lequel il exerce son métier ».

Dans cette perspective, je voudrais évoquer deux volets qui interagissent dans mon enseignement : l'initiation au domaine de la littérature orale, et mon expérience de la littérature, notamment celle du texte littéraire narratif.

J'ai découvert la littérature orale en langues africaines à travers mon apprentissage de deux langues africaines, le haoussa et le peul à l'INALCO, pendant que je rédigeais ma thèse sur diverses formes d'écriture littéraire, en l'occurrence le roman africain francophone[5]. La rencontre de Geneviève Calame-Griaule et des membres de son équipe m'a donné accès à un univers qui était couramment désigné par le terme de « littératures africaines *traditionnelles* », mais que Geneviève Calame-Griaule a appelé en 1970 dans une perspective ethnolinguistique[6] « littérature *orale* ». Simultanément,

[2]La notion est définie dans l'article. J'utilise le singulier pour renvoyer à la notion, sachant que les manifestations de la littérature orale sont plurielles.

[3]Sous la double appellation de *pulaar* ou *fulfulde*, la langue peule se rencontre dans une vingtaine d'États de l'Afrique occidentale et centrale, des rives du Sénégal à celles du Nil, à travers la zone soudano-sahélienne propice à l'élevage bovin.

[4]C'est le cas jusqu'à maintenant. Dans ce contexte, l'INALCO constitue une réelle exception : Geneviève Calame-Griaule y a assuré le premier cours de littérature orale, cours qui a été poursuivi sous différentes formes notamment au département Afrique. En 1976, elle a fondé la revue *Cahiers de littérature orale* (CLO). Depuis 2014, le Master ORALITE propose une initiation à la discipline qui bénéficie depuis 2020 également d'un Parcours disciplinaire au niveau de la Licence. Quant au Groupe de Recherche « Les Oralités du Monde » (ODM) fondé en 2019, il s'inscrit dans une perspective transversale et cherche à fédérer les recherches en oralité du point de vue pluridisciplinaire et multi-aréal ; https://oralites-du-monde.humanum.fr/

[5]Ce fait justifie un bref aperçu sur mon parcours universitaire en France : j'ai soutenu ma thèse sur la littérature africaine francophone en 1985, en même temps que mon DEA d'études africaines (littérature peule). Auparavant, en 1983, j'avais obtenu un diplôme de Dulco de haoussa et un Dulco de peul (3 ans, équivalent de licence). Par la suite, j'ai effectué des recherches de terrain sur la littérature orale peule et j'ai soutenu ma thèse dans ce domaine en 1994.

[6]Voir pour la portée de cette approche, U. Baumgardt (2019).

Published in : Michel LIU (dir.), *Echantillons représentatifs et discours didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004758, doi : 10.17184/eac.9782813004758

j'étais ainsi en contact avec des textes littéraires différents du point de vue de la modalité d'expression et des langues utilisées, facteurs qui témoignent des incidences du contexte sur le fonctionnement et les fonctions des textes[7].

Quant à mon expérience du texte littéraire narratif – en langue étrangère ou en allemand –, elle est celle d'un « bain linguistique » partiel dans lequel la difficulté de la langue et de sa compréhension est compensée partiellement par une appropriation intuitive du contenu. Ce type de lecture est porté par l'intérêt de connaître « la fin de l'histoire ». À son tour, cette curiosité fonde une motivation qui conduit vers un apprentissage non pas forcément « conscient » mais progressif et contextuel de la langue.

Dans le cas de la littérature orale et notamment du conte, j'encourage une forme d'écoute comparable : sur la base d'un apprentissage solide de la langue[8], commencer par essayer de saisir le déroulement de l'action, quitte à revenir sur le texte et sa forme linguistique complexe ultérieurement. C'est ainsi que j'ai procédé lors de mes collectes de contes peuls à l'occasion de plusieurs séjours de recherche au Nord-Cameroun, entre 1985 et 1989. Cette méthode m'a permis d'enregistrer la conteuse Goggo Addi, sans la perturber, en suivant mon sentiment d'assister à un processus culturel important mais sans saisir rationnellement que ses soixante contes constituent en fait son répertoire individuel (U. Baumgardt, 2000).

Une telle expérience unique et inespérée, d'une richesse scientifique insoupçonnée et humaine inestimable qu'elle m'a donné de partager avec elle, fonde mes recherches et mes enseignements de l'oralité et de la littérature orale. Ces derniers sont l'expression de ma reconnaissance envers Goggo Addi et une tentative de contribuer à la transmission de pratiques socio-culturelles fondamentales encore trop souvent méconnues et minorées.

2 Littérature orale

Dans la continuité de Geneviève Calame Griaule (1966), l'oxymore[9] « littérature orale » est utilisé pour désigner les textes qui étaient longtemps appréhendés comme relevant du « folklore », du « populaire ». Il concerne des textes oraux qui présentent des traits de *littérarité*, *i.e.* « la qualité spécifique d'un énoncé auquel un certain nombre de propriétés de forme et de contenu est censé lui conférer le statut de littéraire ». Cette définition élargit la notion de « littérarité » à des textes oraux, en apportant la précision suivante : la « notion de 'littéraire' et de 'littérature' n'est pas universelle et en tout cas, elle est susceptible de renvoyer à des réalités assez différentes selon les types de cultures » (Jean DERIVE, « Littérarité », 15 octobre 2017[10]).

[7] Dans un cours que j'ai créé en 1994, j'ai analysé cette situation en termes de « systèmes littéraires » ; voir également U. Baumgardt, « La littérature orale n'est pas un vase clos » (2008, p. 245-270).

[8] Après trois années d'études de peul à Inalco, mes connaissances de la langue me permettaient de réaliser les enquêtes de terrain et les collectes de textes sans « informateurs », en exposant et en expliquant les raisons et les objectifs de mes recherches aux dignitaires, aux conteuses et aux conteurs que j'ai pu rencontrer. J'étais en mesure de comprendre les grandes lignes des contes oraux au moment de les enregistrer, à la première écoute.

[9] Voir un aperçu sur le terme « littérature orale », U. Baumgardt (2014, p. 5-6).

[10] L'article est publié sur le site de l'« Encyclopédie des littératures en langues africaines » (ELLAF) : http://ellaf.huma-num.fr/literarite/

Published in : Michel LIU (dir.), *Echantillons représentatifs et discours didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004758, doi : 10.17184/eac.9782813004758

La littérature orale appelle des précautions méthodologiques spécifiques. Dans mon enseignement, je les explicite de manière plus ou moins détaillée en fonction du niveau des apprenants, en l'occurrence des étudiants de Licence ou de Master.

3 Attentes des apprenants, données empiriques

En effet, la littérature orale est souvent située par rapport à la littérature « écrite », perception qui ne plaide pas forcément en sa faveur, car le texte de littérature orale semble être moins « élaboré » et moins « littéraire ». Il existe ici un réel risque de malentendu culturel voire de jugement de valeur dépréciatif, car sans forcément en être conscient, l'apprenant aura tendance à appréhender le texte de littérature orale selon la norme qui, elle, relève de l'écriture littéraire. Ainsi, de manière quasi incontournable, pour ne citer que l'exemple des textes narratifs, une comparaison s'opère entre le genre long et le genre bref, en l'occurrence le roman et le conte. Ce dernier, genre de la littérature orale plus ou moins bref mais parfois long, présente une structure narrative plutôt linéaire, à qui « manquerait » la belle langue, la description et la complexité de la réflexion, entre autres.

De telles observations sont fréquentes. Il n'est pas étonnant que des étudiants non formés en la matière, expriment un tel point de vue. Cependant, il est souvent défendu par des spécialistes de la littérature, celle-ci pensée comme étant limitée exclusivement à l'écriture. Une telle opinion ignore et/ou exclut les réflexions portant sur la *littérarité* des textes oraux et la littérature orale.

4 Précautions méthodologiques

D'où l'importance de prendre quelques précautions méthodologiques[11].

En littérature orale, le texte n'est pas indépendant de la pratique socio-culturelle qui le produit, il en est même tributaire (voir *infra).* Je me réfère ici à la littérature orale africaine et plus particulièrement celle en peul.

4.1 Performance

En effet, dans le contexte de communication directe qui réunit l'énonciateur et le public, le texte est actualisé et/ou créé en situation de performance[12]. Le conte est certes relativement bref, cependant il n'est pas énoncé seul, mais à l'occasion de veillées. En revanche, en situation d'enseignement, il n'est généralement accessible que sous forme éditée qui favorise l'idée qu'il s'agirait d'un texte « écrit ». Or, avant de parvenir à sa forme éditée, le texte produit en contexte d'oralité a connu tout un parcours.

4.2 Collecte, constitution et édition de corpus

Les recueils édités ne représentent pas « LA » littérature orale ou « LE » conte, ils sont le résultat de collectes spécifiques. Ce fait nécessite une réflexion sur la méthodologie

[11] Je me réfère ici à l'ouvrage collectif que j'ai dirigé avec Jean Derive : *Littératures orales africaines, perspectives théoriques et méthodologiques* (2008).

[12] Voir le chapitre « La performance » dans l'ouvrage cité dans la note précédente.

Published in : Michel LIU (dir.), *Echantillons représentatifs et discours didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004758, doi : 10.17184/eac.9782813004758

de la collecte, évoquée à travers quelques questions : qui a réalisé la collecte auprès de qui, dans quelle situation d'énonciation, dans quelle langue et avec quel objectif ? De même, il est indispensable de problématiser les choix éditoriaux : quelle méthode de transcription et de traduction a été suivie ; selon quels critères les textes édités ont-ils été choisis ?

L'observation critique du corpus est un élément indispensable à l'enseignement, car en littérature orale, on observe la convergence de facteurs qui, habituellement, sont dissociés lorsqu'il s'agit d'écriture littéraire : la production et la réception des textes coïncident et relèvent de pratiques socio-culturelles spécifiques ayant des incidences importantes sur les textes. De même, des choix scientifiques parfois non explicités interviennent au niveau de l'édition des recueils. Par ailleurs, le fonctionnement des textes de littérature orale implique la nécessité de prendre en compte la performance. Ainsi, si en littérature « écrite », la notion d'« œuvre » se rapporte au livre édité, en littérature orale, le texte ne constitue pas l'œuvre : celle-ci englobe l'énoncé linguistique et tout ce qui entoure sa production (Paul Zumthor, 1994, p. 10-34).

Sur la base de telles analyses, il est possible de dépasser la méthode hiérarchisante et de définir l'oralité et la scripturalité en termes de modalités d'expression littéraires différentes, équivalentes.

5 Approches complémentaires : transversalité et ancrage culturel spécifique

Je cite à titre d'exemple le Master ORALITE à l'INALCO dont je suis co-responsable avec Frosa Pejoska Bouchereau. L'enseignement et la recherche participent de la définition de l'oralité en tant que discipline. Une équipe pédagogique internationale est fortement impliquée dans cette démarche.

5.1 Difficultés

L'une des difficultés majeures rencontrées dans l'enseignement de la littérature orale est le manque de documentation authentique, notamment des enregistrements audio et / ou vidéo, de même que des recueils de textes. À cela s'ajoute l'éclatement des recherches en oralité, organisées selon des langues, des disciplines et des problématiques différentes. De nombreuses approches théoriques existent certes, mais une théorie de l'oralité n'existe pas encore sous forme de texte fédérateur.

5.2 Remédiations

Nous nous appuyons sur des matériaux élaborés dans plusieurs projets de recherche et qui fournissent, entre autres, des outils théoriques et des illustrations sous forme d'enregistrements audio- ou audio-visuels de bonne qualité technique éditées selon

Published in : Michel LIU (dir.), *Echantillons représentatifs et discours didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004758, doi : 10.17184/eac.9782813004758

les normes scientifiques[13]. Pour cette raison, les formations bénéficient d'un niveau relativement satisfaisant de documentation[14] – qui doit être développée.

5.3 Approches complémentaires

L'enseignement en Licence et en Master est organisé à deux niveaux, en transversalité d'un côté, et focalisé sur l'oralité dans une langue donnée, de l'autre.

Dans la première approche, la formation est méthodologique et théorique, offrant une initiation aux fondements de la discipline, et donnant aux étudiants la possibilité d'expérimenter et d'appliquer les notions acquises par rapport aux oralités dans leurs langues respectives. L'adossement des formations et des projets de recherche à l'équipe « Pluralité des Langues et des Identités, Didactique-Acquisition » (PLIDAM) favorise la transversalité[15].

Quant à l'enseignement de la littérature orale dans une langue donnée, il bénéficie de la complémentarité entre l'apprentissage de la langue et de la littérature, surtout si des documents sonores sont disponibles.

Un aspect innovant de ces enseignements consiste en la formation concomitante à la recherche dont l'utilité peut être immédiatement perceptible : l'apprenant peut facilement réaliser une enquête et ou une collecte de textes de littérature orale dans son entourage. Cette possibilité constitue une réelle source de motivation.

Conclusion

Dans de nombreuses cultures et pour des raisons complexes, la pratique de la littérature orale est en recul. En effet, d'autres formes, par exemple la néo-oralité, sont créés. Par ailleurs, l'écriture bénéficie d'un prestige important. Or, la littérature orale est vivante et transmise parce qu'elle est pratiquée. Sans pouvoir s'y substituer, l'enseignement peut tout de même contribuer à sa valorisation.

Ici se profile un défi majeur pour l'enseignement : définir les formes et les contenus appropriés aux contextes les plus divers et contribuer à l'élaboration de matériaux didactiques en littérature orale – matériaux qui peuvent aussi soutenir l'enseignement des langues concernées.

Une telle démarche agit également en faveur de l'enseignement de la littérature orale au niveau universitaire : l'ouvrage *Enseignement de la littérature orale,* dirigé par Alpha Oumarou Ba, à paraître aux Éditions des Archives Contemporaines, cite plusieurs exemples dans ce domaine.

[13] Le projet « Encyclopédie des littératures en langues africaines » (ELLAF) a une fonction très importante à ce niveau : il édite sur le site du projet le « Dictionnaire des Concepts », et il publie des corpora de littérature orale sous forme audio- et ou audio-visuelle, offrant ainsi un accès à des pratiques socio-culturelles ancrées dans l'oralité : http://ellaf.huma-num.fr/

[14] Pour ne citer qu'un exemple de validation d'un enseignement : un étudiant de japonais n'ayant pas accès à des performances dans sa langue, analyse les spécificités d'une performance de contes à travers les enregistrements audio-visuels de contes peuls, transcrits, traduits et annotés.

[15] Il me permet d'élargir mon ancrage scientifique initialement africaniste et peul, sans pour autant l'oublier.

Published in : Michel LIU (dir.), *Echantillons représentatifs et discours didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004758, doi : 10.17184/eac.9782813004758

Références bibliographiques

BA Alpha Oumarou (dir.), *Enseignement de la littérature orale,* Paris, Editions des Archives Contemporaines, à paraître 2023.

BAUMGARDT Ursula, 2000, *Une conteuse peule et son répertoire Goggo Addi de Garoua,* Cameroun, Paris, Karthala, 548 p.

BAUMGARDT Ursula & Jean DERIVE (dir.), 2008, *Littératures orales africaines, perspectives théoriques et méthodologiques*, Paris, Karthala, 323 p.

BAUMGARDT Ursula (dir.), 2014, « Introduction », *Représentations de l'altérité dans la littérature orale africaine,* Paris, Karthala, p. 5-19

BAUMGARDT Ursula, 2019, « La littérature orale dans des articulations pluridisciplinaires et multiaréales », *Hommage à Geneviève Calame-Griaule*, Paris, *Cahiers de littérature orale,* INALCO, 14 p.

CALAME-GRIAULE Geneviève, 1970 , « Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines », in POTTIER Bernard (dir.), *Langages,* n° 18, p. 22 – 47

SZENDE Thomas, 2022, « Négociation – Automisation – Optimisation », JAMBOROVA LEMAY Diana et *als* (dir), *Des langues calculables à l'homme incalculable Hommage à Patrice Pognan,* Paris, Editions des Archives Contemporaines, p. 177-184.

ZUMTHOR Paul, 1994, « Poésie et vocalité au moyen âge », Paris, *Cahiers de Littérature Orale*, n° 36, INALCO, p. 10-34.

Webographie

« Les Oralités du Monde » (ODM) https://oralites-du-monde.huma-num.fr/

« L'Encyclopédie des littératures en langues africaines » (ELLAF) http://ellaf.huma-num.fr/

Published in : Michel LIU (dir.), *Echantillons représentatifs et discours didactiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004758, doi : 10.17184/eac.9782813004758